



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 69 (1971), p. 239-243

Pierre Lacau

Le signe [...] m.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

LE SIGNE *m*

Pierre LACAU

Le système hiéroglyphique comprend un bon nombre d'images d'oiseaux servant de signes d'écriture ; chacun de ces oiseaux représente la valeur consonantique de son nom personnel. Pour que ces différentes images fussent utilisables dans l'écriture, il fallait :

- 1°) que chacune des espèces d'oiseaux figurés eût un nom personnel ;
- 2°) que l'image de chaque espèce fût bien distincte de toutes les autres.

Et en effet chaque espèce employée dans l'écriture porte un nom personnel et est représentée avec toutes les caractéristiques propres à la distinguer (silhouette, bec, crête, queue, pattes etc...) ⁽¹⁾. Il y a ainsi plus de 22 espèces différentes dans la liste de Gardiner ⁽²⁾ et presque toutes ont été identifiées.

Or tous ces oiseaux sont représentés de *profil*, sauf un seul, le  ⁽³⁾ *m*, dont la tête est toujours tournée de *face*.

Notons d'abord que d'une façon générale un être vivant ou un objet quelconque est normalement figuré de profil dans les hiéroglyphes ; c'est une règle du dessin égyptien. Et en effet c'est la position de profil qui permet généralement de donner

⁽¹⁾ Rappelons-nous aussi que dans toute écriture soignée les couleurs venaient caractériser encore plus nettement chaque oiseau. Nous n'utilisons pas assez l'élément *couleur* dans nos recherches épigraphiques. Citons un bel exemple : dans les sarcophages rectangulaires du Moyen-Empire la grande ligne de textes qui couronne les quatre côtés à l'intérieur est généralement peinte. Une formule revient souvent :  ...    (il s'agit d'une femme 

 Caire, n° 28085, côté 3, p. 203, intérieur (on comparera n° 28086, 87, 89, intérieur). Or le signe  *s*; « fils » et le signe  *gbb* « le dieu Gebeb », de silhouettes si voisines que nos signes typographiques ne les distinguent pas, sont ici peints de couleurs très nettement différentes. Ce sont, en effet, deux espèces de canards tout à fait distinctes et qui méritaient chacune un nom personnel.

⁽²⁾ GARDINER, *Egyptian Grammar*, Sign-list: G.

⁽³⁾ *Ibid.*, G 17.

d'un être quelconque le plus grand nombre possible d'éléments caractéristiques aptes à le faire reconnaître. C'est aussi, ne l'oubliions pas, le moyen de lui donner plus de réalité et par suite plus d'*efficacité*. Un dessin égyptien n'est pas une image neutre, il a un pouvoir réel. Ce pouvoir peut naturellement être plus ou moins grand suivant que l'image est plus ou moins complète⁽¹⁾.

Si tous les oiseaux employés dans les hiéroglyphes sont dessinés de profil du bec à la queue, pourquoi donc le  seul a-t-il la tête *de face*, le corps restant *de profil*?

Sans avoir beaucoup fréquenté les oiseaux nocturnes, il suffit d'en observer un dans un jardin zoologique pour s'apercevoir qu'il vous regarde de face sans déplacer son corps, en tournant simplement la tête de 90° et que c'est même sa façon normale de vous regarder. Bien entendu, j'ai consulté sur ce point un naturaliste, et M. Berlioz, directeur du département de l'ornithologie au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, a eu l'obligeance de me mettre immédiatement sous les yeux le texte suivant de M. A. Rochon-Duvigneaud⁽²⁾: «Chez l'effraie, aux yeux tubulaires et peu divergents, le champ visuel latéral n'atteint que 8 degrés de chaque côté, mais le champ binoculaire est de 50 degrés. Tous les rapaces nocturnes ayant, pour les mêmes raisons, des champs visuels réduits sur les côtés, ont appris à faire pivoter leur tête pour compenser cette limitation latérale de leur vision. On remarquera que les pigeons ne tournent la tête que fort peu, l'étendue latérale de leur champ visuel rend ce mouvement inutile».

⁽¹⁾ Notre perspective qui supprime logiquement certaines parties d'un corps ne pouvait satisfaire un Egyptien; celui-ci rétablit sans hésiter tout ce que la perspective vraie devrait masquer. Son dessin est raisonné et volontairement faux pour demeurer plus clair et plus utile. On dessine *de face* ou *de dos* les êtres qui sous cet aspect sont plus complets et plus compréhensibles. Il serait intéressant pour chacun des signes représentés de face ou de dos de préciser les raisons de cette position, on peut dire anormale. Pour les animaux, notons en passant  «l'oie troussée»: comme elle ne serait pas intelligible de profil, on donne son ventre.

—  «le lézard»; —  «la tortue» seraient trop minces de profil; de même le scarabée ;  «la mouche». —  «le scorpion». — Au contraire le frelon  et la sauterelle  sont bien plus clairs de profil. Le tableau des hiéroglyphes, même dans le domaine de l'histoire naturelle, est un répertoire inépuisable qui intéresse non seulement l'archéologie mais la psychologie de l'Egypte ancienne.

⁽²⁾ Dans le *Traité de zoologie*, publié sous la direction de P. Grassé, t. XV (oiseaux); *Les yeux et la vision* par A. ROCHON-DUVIGNEAUD, p. 239.

De même Léon Binet nous dit⁽¹⁾ : « De l'effraie on a exploré la vision et souligné la restriction latérale de son champ visuel, d'où son obligation de faire pivoter sa tête ». Cette faculté de « faire pivoter sa tête », comme l'écrit cet auteur, est donc une des caractéristiques des rapaces nocturnes ; les Egyptiens l'avaient reconnu. Cette attitude si particulière n'étant réalisable que dans ce seul type d'oiseau, il était intéressant de la noter dans le dessin du  et par là de distinguer cette image de celle de tous les autres oiseaux.

Bien entendu, les deux yeux des rapaces nocturnes, qui ont un aspect si particulier, pouvaient avoir aussi pour les Egyptiens un pouvoir spécial et il aurait été intéressant dans ce cas également de les figurer tous les deux en mettant la tête de l'oiseau de face. Pareille transposition n'aurait rien de surprenant, même si elle avait été tout à fait illogique et impossible, ce qui n'est pas le cas pour le  , nous venons de le voir. Chaque fois que cela était utile, on faussait délibérément le dessin. C'est ainsi que dans tout homme figuré de profil, la poitrine est toujours placée de face et dans tout visage humain de profil le seul œil dessiné ne l'est jamais de profil mais toujours de face.

Rappelons-nous encore le poisson *n̄r*, qui se trouve en particulier sur la palette de Narmer, et dont le corps est de profil avec la tête de face, les deux yeux apparaissant ; pourquoi ? je l'ignore...⁽²⁾.

Quelles étaient les idées des Egyptiens sur le hibou, nous ne le savons pas non plus. Partout, c'est un oiseau maléfique. Le regretté Newberry, qui nous a donné nombre d'observations utiles sur l'histoire naturelle de l'Egypte ancienne, a laissé une note retrouvée dans ses papiers⁽³⁾, où il relève deux faits curieux : 1^o) dans le signe complexe  *hsq* « couper le cou à un oiseau », on a choisi la chouette comme victime de cette opération ; 2^o) Gaillard, qui a examiné un grand nombre de momies de chouettes, a constaté qu'elles avaient *toutes* le cou coupé. Il y a là évidemment deux preuves que cet oiseau exigeait des précautions spéciales. Mais on n'avait, semble-t-il, aucun intérêt à faire figurer cet oiseau plus complètement que les autres,

⁽¹⁾ Léon BINET dans *Figaro littéraire* du 22/1/1955, p. 9, col. 6.

⁽²⁾ Il est possible qu'il se soit agi de représenter le comportement particulier de ce poisson qui aurait nagé sur le côté ? C'est ainsi que le Egyptiens ont noté le fait sur-

prenant mais réel que le Synodonte nage le plus souvent complètement retourné et le ventre au soleil. D'après GAILLARD, *Recherches sur les poissons*, M.I.F.A.O. 51, p. 71-73, ce serait le *Synodontis batensoda*.

⁽³⁾ J.E.A. 37 (1951), p. 72.

et surtout à présenter ses deux yeux, sièges presque obligatoire en tout pays de son influence fâcheuse. Il apparaît donc que les Egyptiens ont voulu simplement noter exactement une particularité anatomique de cet oiseau, qui le distinguait immédiatement de tous les autres ; c'est le dessin de son aspect réel, ce n'est pas un dessin faussé.

Les Egyptiens n'ont pas été les seuls à observer cette faculté aux oiseaux nocturnes. La chouette d'Athènes, sur les monnaies grecques, a elle aussi le visage de face sur un corps de profil. Le type de cette monnaie a eu une vogue extraordinaire dans le Moyen-Orient ; cet aspect de l'oiseau était évidemment considéré partout comme normal. Il serait intéressant de relever les domaines artistiques où cette particularité a été observée.

M. Keimer a montré que le signe  représente non pas une seule espèce de hibou, mais suivant les scribes plusieurs variétés⁽¹⁾. C'est une image d'écriture qui couvre plusieurs espèces d'un même genre. Newberry, dans la note citée ci-dessus, rappelle que même en hiératique on distingue l'espèce dont la tête est surmontée de deux touffes de plumes semblables à des cornes ou à des oreilles, et celle dont la tête est ronde ; toutes deux ont la même valeur phonétique, donc le même nom. Ce nom servait de *m* + une consonne faible (*w* ou *i*).

Sethe⁽²⁾ a eu raison d'interpréter le copte **MOYXAX** comme un mot composé ; le premier élément représente seul le . Il ne peut s'agir d'une *acrophonie* d'un mot **MOYXAX** qui est certainement tardif ; la valeur de  , au contraire appartient à la période de formation du système hiéroglyphique. Le sens de **-XAX** nous échappe.

Il serait intéressant mais assez long de recueillir toutes les images différentes de l'hiéroglyphe . Les couleurs seraient instructives. Il serait également intéressant de voir si actuellement les différentes espèces de nocturnes en Egypte portent des noms différents. Le nom arabe courant «boumah» doit s'appliquer à plusieurs espèces. Quand un parisien prononce les mots «hibou» ou «chouette», il sait qu'il couvre d'un même nom une série d'oiseaux voisins mais différents. En rédigeant cette note, il m'est arrivé d'employer ces deux mots l'un pour l'autre sans m'en apercevoir.

⁽¹⁾ KEIMER, *Les hiboux constituant les prototypes de la lettre m*, dans *Annals of the Faculty of Arts, Ibrahim Basha University*, vol. I, p. 73.

GARDINER, *Sign-list* G 17 cite cette opinion de Keimer.

⁽²⁾ SETHE, *Ursprung des Alphabets*, 153.

Que deux animaux, même assez différents, puissent porter un même nom, nous en avons d'autres exemples. Il en est ainsi pour l'*abeille* et le *frelon* : tous deux sont écrits par l'image du frelon et portent un seul et même nom  * *bit*⁽¹⁾ ; ce sont pourtant deux insectes d'aspect et de mœurs très différents. De même les deux formes courantes du scorpion  et  ont exactement même lecture *slyt*. Je crois que ce sont en réalité deux animaux de silhouette analogue mais de classe différente : la *népe* qui est un insecte et le *scorpion* qui est un arachnide. Et pourtant tous deux porteraient un même nom. Peut-être pour un Egyptien cette analogie de forme impliquait-elle une parenté entre les deux animaux ?

Rappelons que les Egyptiens ont été en général de très bons observateurs des animaux ; chaque espèce a un nom personnel et les chasseurs modernes en Egypte ont certainement pour désigner les animaux un vocabulaire moins étendu que celui de leurs ancêtres. Il est clair pourtant que nous ne devons pas demander aux anciens Egyptiens une classification zoologique méthodique et complète. Il est certain qu'une monographie folklorique du scorpion, de l'*abeille*, des oiseaux nocturnes etc... dans l'Egypte ancienne et dans toute la vallée du Nil actuelle nous réserveraient bien des surprises intéressantes⁽²⁾.

En résumé, le signe  représente plusieurs rapaces nocturnes qui portaient un même nom. La tête est figurée de face parce que cette classe d'oiseaux a seule la faculté de faire pivoter sa tête de côté, son corps restant immobile, et que c'est là une caractéristique qu'il convenait de noter.

⁽¹⁾ Le frelon  * *bit* sert à écrire le nom du roi *biti*, mais il sert aussi à écrire le nom de l'*abeille*, qui a donné en copte les deux dérivés : *εβιω* «miel» et *εβειτ* «éleveur d'*abeilles*». Le nom de l'*abeille* * *bit*, qui devait être phonétiquement assez réduit, a été remplacé en copte par la périphrase *αγηεβιω*, c'est-à-dire comme en français «mouche à miel». En français aussi, c'est la réduction phonétique de *apem* à un monosyllabe * *iv* ou * *é* qui a amené la formule «mouche à miel» à

côté du diminutif «*abeille*» emprunté à la forme provençale du diminutif «*apicula*». Voir A. DAUZAT, J. DUBOIS, H. MITTERAND, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Larousse, 2^e éd. 1964, 1968, s.v. *abeille*, p. 2.

⁽²⁾ Pour l'*abeille*, comment ne pas se souvenir qu'à côté des informations assez précises d'Aristote, Virgile nous a transmis une théorie plus que singulière sur la naissance de ces insectes (*Géorgiques*, IV) sortant d'un bœuf en décomposition ?